

 **Si le 7 mai critères défavorables, les mesures de déconfinement à partir du 11 mai peuvent être adaptées ou supprimées.**



Crèches

10 enfants maximum / groupe

Écoles maternelles, primaires, collèges.

15 élèves par classe maximum

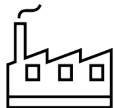
- **11 mai** : réouverture des écoles.
- **18 mai** : 6^e et 5^e
- **Masques obligatoires dans les collèges**

Lycée

Pas de réouverture pour l'instant, **une décision sera prise fin mai.**

Enseignement supérieur

Pas de réouverture.



Entreprises

Réouverture autorisée

- Le télétravail doit être maintenu partout où c'est possible
- Horaires décalés encouragés pour réduire les flux
- 60 Guides et fiches métiers seront disponibles le 11 mai

Commerces, marchés

Réouverture autorisée (sauf centres commerciaux sup. à 40000m²)

- Mesures de distanciations sociales et gestes barrières respectées
- Marchés : sauf avis contraire du maire ou préfet.



Bars, cafés, restaurants

Réouverture non autorisée.

Fin mai, annonce d'une réouverture possible à compter du 2 juin.



Déplacements

Interdits au-delà de 100 km, sauf déplacements pro et motifs



Transports en commun

1 siège sur 2 condamné,

Port du masque obligatoires

Sport



Interdits dans les lieux collectifs.

- Sports collectifs et sports de contact interdits pour l'instant.
- Reprise par étapes.
- Dans un 1^{er} temps, pratique individuelle en extérieur avec **strict respect distanciation entre personnes.**

Médiathèque et petits musées

Réouverture autorisée.

Cinéma, salles de spectacles et grands musées

Réouverture non autorisée.

- Tous les rassemblements de personnes sup. à 5000 personnes interdits jusqu'en septembre.

Cultes

Organisation de cérémonie non recommandée jusqu'au 2 juin.

- Les lieux de culte peuvent continuer à rester ouvert.

Mariages, réunions de familles, amis.

Tous les rassemblements de + de 10 pers., sur la voie publique ou dans les lieux privés, sont interdits.

- Sauf urgence les mariages encouragés à être reportés.

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**